

SECRETARIAT TECHNIQUE

=====

CELLULE CHARGÉE DE
L'ADMINISTRATION DES
FINANCES ET DE LA
COLLECTE DES DONNÉES
STATISTIQUES ET FISCALES



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

COMPTE RENDU DES REUNIONS AVEC LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Rue de l'Industrie B.P. 2885 BANGUI République Centrafricaine

Tél : +236 75 20 81 16

Website : www.itierca.com

Dans le cadre de la mise en place du nouveau Comité National de Pilotage de l'ITIE-RCA, le Ministre, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA a entamé du 26 au 30 janvier 2026, une série de rencontres avec les leaders des réseaux et des plateformes. notamment : African Women leaders Network, l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique, la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme, le Réseau des organisations Non Gouvernementales pour la promotion et la défense des Droits de l'Homme, le Mouvement des Travailleurs Chrétiens, la Plateforme de la Société Civile pour la Consolidation de la paix en RCA et le Conseil Inter-ONG en Centrafrique, le Groupe de Travail de la Société Civile et la Coalition Centrafricaine de Publiez Ce Que Vous Payez.

Il s'agit de :

Mesdames :

- TOUABENA Chantal Solange ;
- BOALO HAYALI MBASSINA Lucie ;
- NDOUMBETH Nathalie ;
- WOUBAI Ruth ;
- YASSIOLO Augustine ;
- KO NGANA Félicité ;

Messieurs :

- YELEKO Fulgence ;
- NGATTE Joseph Roméo ;
- POUKESSERANDJI Jesey ;
- MBALIMBI Jean Paul ;
- ZAKA Blaise Hubert ;
- SOUABEDET Thierry ;
- BIANDJA Jean ;
- BONDADE Evrard Arrel ;
- GBIEGBA Bruno ;
- MBOMBAB Grâce à Dieu ;
- LONGBA Hyacinthe ;
- LAKOSSO Gervais ;
- THALO Jean François ;
- BINDOUMI Joseph.

Les échanges ont porté sur les domaines de leurs interventions, le périmètre de leurs actions en lien avec la gouvernance des

Rue de l'Industrie B.P. 2885 BANGUI République Centrafricaine

Tél : +236 75 20 81 16

Website : www.itierca.com

ressources naturelles et surtout leur relation avec le Gouvernement et les entreprises.

Le Ministre Coordonnateur National a rappelé que l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives est un processus international qui demande aux Gouvernements des pays producteurs du pétrole, de gaz et des mines de publier dans des rapports indépendants toutes les recettes de l'Etat et les paiements des compagnies générés par l'exploitation pétrolière, gazière et minière.

Il a indiqué que la mise en œuvre est conduite par chaque pays dans une démarche nécessitant l'implication des Gouvernements, des entreprises exerçant dans le secteur extractif, d'organisation de la société civile, d'investisseurs et des organisations internationales.

Il a souligné que le lien entre la transparence, la redevabilité et la gouvernance responsable des secteurs extractif et forestier nécessitait de mettre l'accent sur la participation de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE et son rôle dans l'analyse, la distribution et l'utilisation des données générées par la transparence afin de promouvoir une redevabilité réelle dans la gouvernance des ressources.

La parole avait été donnée à chaque leader pour présenter sa structure et le réseau auquel appartient son organisation avant de développer son champ d'action. Ceci avait pour objectif de savoir si leurs activités avaient un lien avec les ressources naturelles. Car, on entend par représentants de la société civile au regard du Protocole relatif à la participation de la société civile, l'ensemble des représentants fortement impliqués dans le processus ITIE et les représentants participant plus généralement au plaidoyer sur l'ITIE ou la gouvernance des ressources naturelles. Le Ministre Coordonnateur a informé les leaders des prochaines étapes qui consisteront à renforcer la capacité des organisations de la société civile sur leur rôle dans la mise en œuvre de l'ITIE et le mode de désignation de leur représentant et suppléant en vue de siéger au sein de Comité National du Pilotage de l'ITIE-RCA.

Ceci, procède du fait que la participation de la société civile constitue un élément fondamental pour atteindre les objectifs de l'ITIE, et notamment le Principe 4, qui stipule que la « **compréhension du public des revenus et des dépenses des gouvernements sur la durée est susceptible de contribuer au débat public et de faciliter le choix d'options appropriées et réalistes favorisant le développement durable** ».

Car, c'est uniquement avec une participation significative, bien coordonnée et inclusive de la société civile que les informations publiées dans les Rapports ITIE peuvent susciter un débat public et conduire à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur extractif.

C'est pourquoi, il faut créer une représentation crédible et efficace qui permettra à la société civile d'avoir un impact important sur les discussions qui déterminent la mise en œuvre de l'ITIE, et de veiller à ce que les citoyens bénéficient des ressources naturelles du pays.

Il s'agira pour les réseaux ou les plateformes de sélectionner les meilleurs représentants de la société civile, de s'assurer que ces représentants soient redevables envers leurs collègues, de maximiser leur influence et de tirer profit du Protocole de la société civile de l'ITIE pour optimiser la participation civique.

Fait à Bangui le, 05 FEV 2026

LE RAPPORTEUR



Jean Blaise YARISSEM